

Discours d'ouverture du président de la FNCC



C E CONGRÈS arrive à un moment particulier, où ont lieu beaucoup de débats sur les politiques culturelles.

Il y a d'abord l'après-crise Covid, qui a profondément marqué les pratiques culturelles de nos concitoyennes et concitoyens et la filière culturelle dans son ensemble. Mais aussi les difficultés budgétaires que nous rencontrons. Nous le disons tout de suite, nous ne viendrons pas compenser les baisses de l'Etat sur nos territoires. D'abord parce que nous ne le pouvons pas.

Le financement de la culture en France est le fruit d'une intervention publique partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales. Pour nous, collectivités, c'est presque 10Mds€, ce qui fait de nous les premiers financeurs de la culture. Mais si nous voulons continuer cet effort, il faudra que l'Etat nous aide et sorte du simple discours d'économie. Si l'on veut un véritable dialogue, il faut que nous desserrions nos contraintes budgétaires et fiscales.

En matière de culture, pourquoi ne pas permettre aux collectivités territoriales qui le souhaitent de trouver avec l'Etat de nouvelles marges de manœuvre ? Regardez ce qui s'est fait sur la Taxe de séjour dans le domaine du transport en Ile-de-France en 2023 : la Région et le ministre des Transports se sont entendus pour qu'un déplaçonnement de la Taxe de séjour puisse venir financer les transports en commun. Pourquoi ce qui a été fait là ne serait-il pas transposable ? Nous demandons simplement que l'on redonne plus de réalité au principe de la libre administration des collectivités territoriales.

Au-delà du budget, il faut aussi changer de méthode. Mais quels outils de concertation pour tout cela ? Bien sûr, il y a les Conseils locaux des territoires pour la culture (CLTC), les Coreps, les CTAP culture... Ne faut-il pas aller plus loin ? La FNCC et ses élu.es appellent depuis des années à une "République culturelle décentralisée". Ne serait-il pas temps de la mettre en place ?

Un Congrès des solutions. Le besoin d'art et de culture n'a jamais faibli dans notre pays. La France, c'est plus de 5 000 festivals disséminés sur tous les territoires, c'est 16 millions de ses habitants qui ont une pratique artistique en amateur régulière. C'est un métissage culturel remarqué à l'échelle de l'Europe. Pour répondre à ce besoin, les collectivités territoriales, depuis des décennies – oserais-je dire avant même le ministère de la Culture –, ont mis en place des politiques de soutien à la culture.

C'est à Fontenay-sous-Bois, où l'on vient d'ouvrir un nouveau théâtre municipal qui porte l'ambition d'associer les habitants à la programmation. C'est à Strasbourg, où la politique en faveur de la lecture publique a permis à la ville de devenir la première ville française à obtenir le label "Capitale mondiale du livre" de l'Unesco en 2024. C'est à Enghien-Bains, où l'on soutient les arts numériques au point de faire de cette ville une référence internationale lors de sa biennale des Bains numériques. C'est dans l'agglomération de Dole où, devant le "mieux produire/mieux diffuser", la scène nationale est devenue multisite sur tout le département avec la Scène nationale du Jura.

C'est encore au Lamentin, où l'on a créé un Office de la culture proposant des ateliers de pratiques artistiques en amateur ouverts au plus grand nombre... C'est le département de Seine-Saint-Denis qui vient de lancer pour la première

fois "Multitudes", une biennale inter-culturelle et interdisciplinaire consacrée à la multiculturalité de son territoire. A Bordeaux, où la ville crée une agence pour préempter du foncier culturel, en parfait accord avec la nécessaire transition climatique.

C'est aussi à Martigues, où l'on soutient le cinéma Art & Essai et où la ville est coordinatrice des dispositifs "Ecole et cinéma". A Vannes où, sous l'égide de la Ville, le Festival Arvor rassemble des associations de musiques et de danses traditionnelles bretonnes ; à Tours, où l'ensemble des politiques culturelles municipales a été tourné vers les droits culturels, donnant lieu à un nouveau pacte intitulé "Les cultures au service de l'émancipation".

C'est encore à Quimper, où a récemment été mis en place un conseil de la Nuit pour une vie nocturne animée et apaisée. C'est à Paris, où depuis l'été 2020 se déroule dans les quartiers populaires "L'Été culturel", permettant à celles et ceux qui ne partent pas en vacances d'en bénéficier...

Mais, au-delà de cet inventaire à la Prévert, le Congrès de notre Fédération va tracer des pistes, inventer l'avenir. Un avenir des politiques en matière de culture qui passera par leur évolution, leur transformation pour qu'elles restent toujours au service de nos habitants.

Frédéric Hocquard